



Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat.  
Les infrastructures sont harmonieusement réparties sur le territoire national  
et l'environnement est préservé.

## CADRE NORMATIF

- Loi n°2013-864 du 23 décembre 2013 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles ;
- Loi n°2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le développement durable ;
- Loi n°2017-378 du 02 juin 2017 relative à l'aménagement, à la protection et à la gestion du littoral ;
- Loi n°2016-553 du 26 juillet 2016 sur le régime de la biosécurité.

## PROJETS / PROGRAMMES

- REDD+ : Réduction des émissions de gaz à effet de serre en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts ;
- Projet de Gestion des Pesticides Obsolètes en Côte d'Ivoire (PROGEP-CI) - lutte contre les pesticides dangereux et amélioration de la gestion des déchets issus de l'utilisation des pesticides ;
- Programme de Gestion du littoral ouest africain (WACA) - renforcement de la résilience des populations du littoral face aux effets de l'érosion côtière.



## RÉSULTATS / RÉALISATIONS

### Gestion des pesticides et des produits dangereux

-  6000 dépôts de pesticides obsolètes et des déchets associés identifiés à travers un inventaire national.
-  81 escortes pour le transfert de 8422,05 tonnes de cyanure de sodium et 294,05 tonnes de peroxyde d'hydrogène.
-  4608 personnes et groupements (Préfets, revendeurs de pesticides, coopératives agricoles) bénéficiaires de renforcement de capacités.
-  Une base de données des pesticides en cours de consolidation.
-  1000 tonnes de pesticides obsolètes saisies.

### Gestion des parcs et réserves naturelles

#### Surveillance des parcs et réserves naturelles (2011-2015)



- 2 unités spécialisées dans la lutte anti-braconnage formées ;
- 251 missions de surveillance conduites.

#### Accompagnement des populations vivant à la périphérie des parcs nationaux et réserves

- 107 microprojets de développement financés dont 5 réhabilités et 5 pour la production de biogaz, de bio-charbon et la construction de fours améliorés ;
- 5 groupements riverains instruits aux techniques d'élevage de porcs (Parc National de Taï) ;
- Construction, réhabilitation et équipement d'infrastructures sociales de base (ISB) ;
- Appui à l'obtention de certificats fonciers sur 3500 ha gratuitement pour la population-cible ;
- Plus de 11 000 plants d'arbres fruitiers forestiers produits et distribués à des organisations.





## Cacaoculture (2016-2020)



- 2250 ménages accompagnés techniquement à travers la régénération de vieilles plantations de cacao (REDD+ /La Mé) ;
- Mise en place du système de culture hêvéa-cacao (REDD+ La Mé) ;
- Mise en place de coopératives simplifiées de producteurs de cacao certifié agriculture biologique ;
- Développement de modèle de paiement des services environnementaux sur le cacao bio-agroforestier.

## Etudes, rapports, documents techniques

- 953 rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Audit Environnemental réalisés ;
- 290 Plans de Gestion Environnementale - Audit (PGE-A) et d'Audit Environnemental (AE) réalisés de 2011 à 2015 ;
- 01 rapport national volontaire retraçant le suivi des 17 ODD élaboré ;
- Missions de collecte de données sur la faune et la flore au sein de 9 aires protégées réalisées ;
- 01 inventaire des éléphants du Parc national de la Comoé réalisé ;
- 4 campagnes de mesure et d'analyse réalisées (lagune Aby, littoral, fleuves Comoé et Bandama) ;
- Production d'un plan topographique de l'entrée Shell-Sud.



## Lutte contre le changement climatique et la pollution

- Projet d'Evaluation des besoins technologiques en matière de changement climatique réalisé ;
- Actions de dialogue social auprès des populations de Lahou Kpan (Grand Lahou) suite à l'avancée de la mer avec la destruction de biens matériels ;
- Missions de sensibilisation et de concertation avec les autorités (Grand-Lahou) ;
- 97 séances de sensibilisation réalisées ;
- 5 ONG nationales recrutées et équipées pour la sensibilisation des communautés à la gestion durable des forêts et le changement climatique ;
- 989 inspections des établissements industriels effectuées.

## Aménagement, équipement et infrastructures

- 172 km de pistes reprofilés
- 1307 km de pistes entretenus
- 435,2 km de limites ouvertes
- 2345,5 km de limites entretenus
- 32 km de travaux de nivellement de pistes et ceux du rechargement de 5,6 Km de pistes réalisés ;
- 230 bornes et 6 panneaux d'identification des limites implantés ou réhabilités ;
- 900 mètres de barrages dans la zone de Grand-Bassam et Ebra réalisés suivis des travaux d'enlèvement des plantes envahissantes.
- 20 bâtiments à usage de bureau et à usage technique réhabilités,
- 219 ha aménagés à des fins de régénération naturelle au Parc national du Mont Péko ;
- Récupération des surfaces agricoles au Parc national de Taï.



### Aménagement d'espaces d'écotourisme (2011-2015)

Réalisation des aires de pique-nique ;

6 bornes fontaines installées, l'engazonnement de l'espace écotouristique, de l'écomusée et de l'espace de la piscine naturelle ;

Construction d'un espace écotouristique, réhabilitation de la maison de la nature au Parc national du Banco et réhabilitation de l'Ecotel de Taï.



## PERSPECTIVES

- ▶ Poursuite des actions de sensibilisation des populations en matière de protection de l'environnement ;
- ▶ Mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National conformément à l'Accord de Paris ;
- ▶ Aménagement et protection des zones côtières pour une résilience des populations et des biens contre les risques littoraux et les changements climatiques ;
- ▶ Renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique ;
- ▶ Renforcement de la préservation de la biodiversité ;
- ▶ Promotion des filières vertes et le développement durable ;
- ▶ Renforcement des capacités du Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) en laboratoires, équipements et stations de mesures des matrices environnementales ;
- ▶ Création et équipement des antennes régionales de l'ANDE à San-Pedro et Bouaké ;
- ▶ Elaboration et vulgarisation de la Stratégie Nationale de l'Economie Circulaire (SNEC) ;
- ▶ Poursuite des activités de surveillances, de suivi-écologique et d'aménagement des Parcs et Réserves ;
- ▶ Promotion de l'écotourisme ;
- ▶ Renforcement des moyens de suivi et du contrôle des déchets Industriels et dangereux de tous ordres.